





SOMMAIRE

I– IDENTITÉ DE BON-ENCONTRE

PAGES 1 À 8

- A- Contexte géographique
- B- Contexte historique
- C- Contextes touristiques et culturels
- D-Contexte économique

II– LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR L'EMBALLISSEMENT

PAGES 9 À 11

- A- Composition des services
- B- Zoom sur le service « Cadre de vie »
- C- Les missions du service « Cadre de vie »
- D- Le budget alloué

III– EVOLUTION DE NOTRE DÉMARCHE

PAGES 11 À 21

- A- Point de départ
- B- Démarche actuelle
- C- Le fleurissement aujourd'hui
- D- La tonte
- E- la taille arbusive
- F- le patrimoine arboré
- G- la fertilisation
- H- Le désherbage et le zéro phyto

IV– COMMUNICATION– SENSIBILISATION DU PUBLIC

PAGES 22 À 26

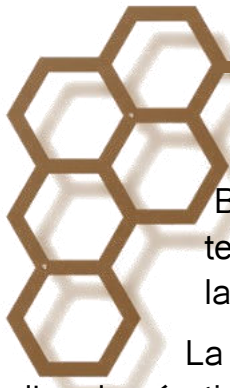
- A- Sensibilisation des jeunes
- B- Sensibilisation du grand public

V– ACTIONS MENÉES SUITE AUX RECOMMANDATIONS DU JURY

VI– ANNEXES

- Inventaire du patrimoine arboré
- Plan de zonage
- Parcours du jury
- Inventaire des surfaces





IDENTITÉ DE BON-ENCONTRE

Bon-Encontre est située dans le sud-ouest de la France, au sud-est du département du Lot-et-Garonne sur la rive droite de la Garonne et au bord du canal latéral à la Garonne.

La ville se trouve entre TOULOUSE (107 km) et BORDEAUX (132 km). Elle fait partie de l'agglomération d'AGEN, ville à laquelle elle est attenante. Bon-Encontre offre un espace de vie agréable où s'allient espace rural verdoyant sur les coteaux et urbanisme harmonieux dans la vallée.

HABITANTS : 6421 au 1er janvier 2018

SUPERFICIE : 20,56 km²

CODE POSTAL : 47240

INTERCOMMUNALITÉ : Agglomération d'AGEN

CANTON : Canton d'Agen 2

ARRONDISSEMENT : Arrondissement d'Agen

DÉPARTEMENT : Lot-et-Garonne

RÉGION : Aquitaine

LATITUDE : 44° Nord

LONGITUDE : 0° Est

ALTITUDE : 48 m (mini) – 209 m (maxi)

DENSITÉ : 280 hab./km²

JUMELAGE : Carabane (SÉNÉGAL) depuis 1998



A- CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Commune de l'aire urbaine d'Agen située dans son unité urbaine à 4 km au sud-est d'Agen dans le Sud-Ouest de la France, au sud-est du département de Lot-et-Garonne sur la rive droite de la Garonne et au bord du canal latéral à la Garonne.



RELIEF ET GÉOLOGIE

Situés en bordure de la plaine alluviale de la Garonne, les 2 056 ha du territoire communal s'étagent depuis cette plaine jusqu'aux collines bordant la vallée pour atteindre 209 m d'altitude à son point le plus haut.

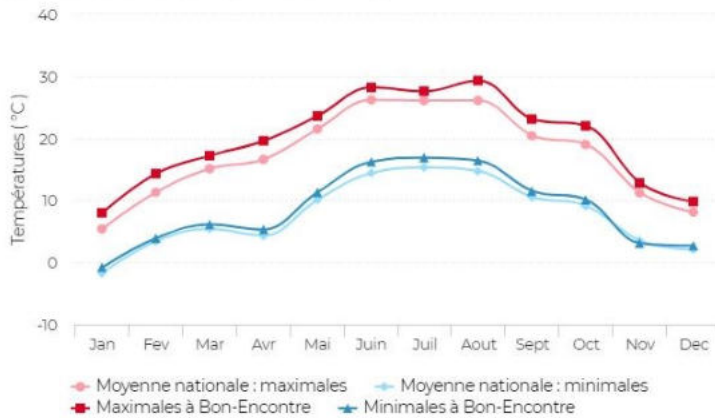
HYDROGRAPHIE

La commune est traversée par le canal du Midi et la Garonne passe non loin ; d'ailleurs le sous-sol est formé d'alluvions de la Garonne.

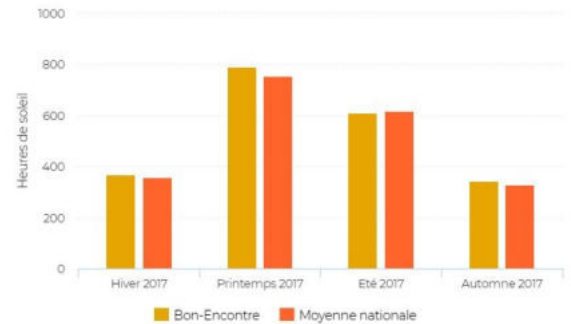
CLIMAT

L'agglomération bénéficie d'un climat tempéré doux en automne, avec des printemps humides, des étés assez chauds et secs et des hivers doux. Janvier, le mois le plus froid, atteint des températures proches de 5 °C. Le record de température minimale a été enregistré en janvier 1985 avec -17,4 °C. Au printemps, les mois d'avril et de mai sont souvent pluvieux. L'été est chaud et sec. Enfin, l'automne est doux et peu pluvieux.

Températures à Bon-Encontre en 2017



Soleil à Bon-Encontre en 2017



La commune de Bon-Encontre a connu 2 112 heures d'ensoleillement en 2017, contre une moyenne nationale des villes de 2 034 heures de soleil. Bon-Encontre a bénéficié de l'équivalent de 88 jours de soleil en 2017. La commune se situe à la position n°6 718 du classement des villes les plus ensoleillées.

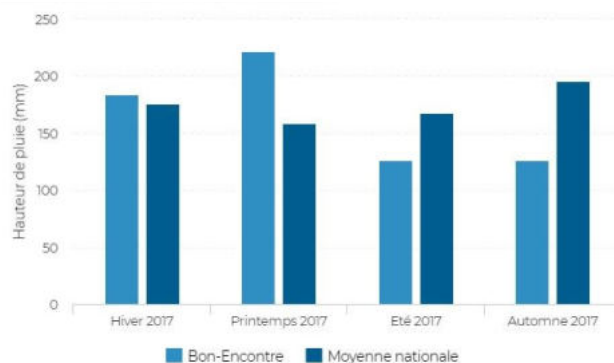
Climat à Bon-Encontre par saison en 2017

	Hiver	Printemps	Été	Automne
Soleil				
Heures d'ensoleillement	370 h	789 h	610 h	343 h
Moyenne nationale	356 h	753 h	616 h	327 h
Equivalent jours de soleil	15 j	33 j	25 j	14 j
Moyenne nationale	15 j	31 j	26 j	14 j
Pluie				
Hauteur de pluie	184 mm	222 mm	126 mm	126 mm
Moyenne nationale	176 mm	159 mm	168 mm	196 mm
Vent				
Vitesse de vent maximale	97 km/h	76 km/h	65 km/h	83 km/h
Moyenne nationale	191 km/h	130 km/h	126 km/h	155 km/h

Records du climat à Bon-Encontre en 2017

	Bon-Encontre	Record national en 2017
Températures		
Record de chaleur	37,8 °C	42,2 °C
Record de froid	-8,8 °C	-16,3 °C
Pluie		
Précipitations maximales	105 mm	353 mm
Précipitations minimales	12 mm	0 mm
Vent		
Vitesse de vent maximale	97 km/h	191 km/h

Pluie à Bon-Encontre en 2017



La commune de Bon-Encontre a connu 658 millimètres de pluie en 2017, contre une moyenne nationale des villes de 700 millimètres de précipitations. Bon-Encontre se situe à la position n°17 938 du classement des villes les plus pluvieuses.



ANTIQUITÉ

Bon-Encontre est édiée sur les vestiges d'une cité gallo-romaine.

En 1997, d'importants vestiges d'une villa gallo-romaine ont été mis au jour. Cette villa du I^{er} siècle, dont le nom d'origine est inconnu, présente l'originalité de n'avoir subi aucune modification et son plan d'origine est resté intact. Les enduits muraux en particulier datent de cette époque alors que les mosaïques semblent dater du IV^e siècle. Cette villa était vaste et comprenait des bâtiments de ferme pour loger les domestiques, stocker les outils et élever du bétail. Un cimetière était situé à côté de la villa. Des tombes y ont été découvertes, d'origine soit gallo-romaine, soit franque.

Il est à peu près certain qu'un petit village se développa dans ce lieu et qu'il fut ravagé par les hordes barbares qui envahirent et traversèrent la contrée. Les Wisigoths qui s'y installèrent pendant quelques dizaines d'années le reconstruisirent partiellement mais les Normands, plus tard, l'incendièrent.

MOYEN ÂGE

Au Moyen Âge, Bon-Encontre s'appelait alors Pau et était parfois appelé La Roqual du nom d'un lieu-dit du village. C'était un village formé essentiellement de paysans. La culture de la terre y était prépondérante.

Une grande partie du patrimoine Bon-Encontrais date de cette époque :

● au XI^e siècle, **L'ÉGLISE SAINT-RADEGONDE** (1) fut construite, elle resta pendant longtemps l'unique lieu de culte de la ville. Cette église a été construite sur l'emplacement de la villa gallo-romaine mise au jour en 1997 et elle a été édiée en grande partie avec les pierres de cette villa,

- **LE CHÂTEAU DE PLÈNESELVE** (2) date du XII^e siècle,
- **LE CHÂTEAU DE CASTELNOUBEL** (3) a été édié au XII^e siècle,
- **L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE DE CASSOU** (4) date du XIII^e siècle,
- **LE MANOIR DE PARADOU** (5)



1



5

À partir du XVI^e siècle, la ville n'a acquis son nom qu'au XVI^e siècle à la suite de la découverte d'une petite statuette de la Vierge Marie.



2



4



3

LA LÉGENDE

Selon la légende, vers 1550, le dernier fils d'une famille de laboureur, Jacques Frayssinet, remarqua qu'un de ses bœufs avait l'habitude de s'éloigner du troupeau pour s'agenouiller devant un buisson. Le jeune homme, curieux, s'approcha et découvrit une statuette de la Vierge haute de un pied environ (trente trois centimètres). Il la ramena et la montra à sa mère qui s'écria « Hé ? Dieu nous donne bonne-rencontre ». Cette phrase donna son nom à la petite statue ainsi qu'à la commune. Elle fut déposée dans la huche de l'habitation. Lorsque le curé de Sainte-Radegonde fut convié pour la contempler, cette dernière avait disparu.

Le jeune homme retrouva ensuite la statuette dans le buisson. Il l'amena au curé qui lui donna une place plus honorable mais la statuette ne s'en contenta pas et retourna dans le buisson. Le curé, comprenant que c'est là qu'elle voulait être honorée, la mit dans une niche au pied d'une croix de bois. La croix fut ensuite remplacée par un petit oratoire qui fut béni le 27 août 1551. C'est à partir de cette date que commencèrent les pèlerinages qui prirent rapidement une importance considérable.

La statuette est aujourd'hui enfermée dans un reliquaire exposé derrière le maître autel de la basilique Notre-Dame de Bon-Encontre.

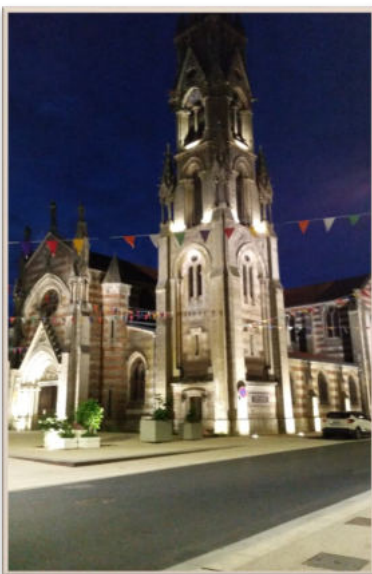
En 1891 est implantée sur le coteau de La Rocal **une vierge de 16,5 m de haut** guidant le Pèlerin vers le lieu de culte.



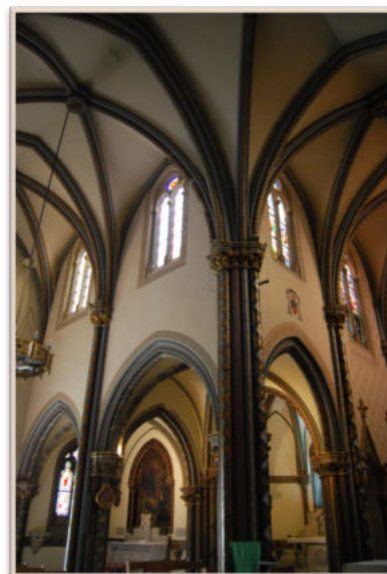
LES PÈLERINAGES

À côté de l'oratoire abritant la statuette de la Vierge, on construisit en 1600 une église. Cette entreprise, principalement initiée par l'archevêque d'Agen Mgr Nicolas de Villars, fut achevée en 1604.

De 1611 à la Révolution, le pèlerinage fut desservi par les religieux du Fraternité séculière Tiers-Ordre de Saint-François dont le couvent de Bon-Encontre avait été fondé par Marguerite de Valois.



Vers le milieu du XIXe siècle, l'église s'avéra trop petite et l'on décida d'édifier la basilique actuelle, la basilique Notre-Dame-de-Bon-Encontre. Depuis cinq cents ans, la ville est sujette aux pèlerinages sans interruption, avec un frein pendant la période de la Révolution. Des reines, comme Marguerite de Navarre, des princes, des consuls, des confréries de pénitents, des paroisses de l'Agenais, de la Guyenne et des provinces environnantes se succédèrent pour venir se recueillir à Bon-Encontre.



Les pèlerinages étant surtout un culte à la Vierge Marie, ils s'effectuent principalement au mois de mai, mois de Marie.



La commune de BON-ENCONTRE est très prisée par les touristes grâce à son riche patrimoine historique.

Les amoureux de la nature trouvent également leur bonheur sur nos chemins et parcours de randonnées. Des rendez-vous festifs et culturels attirent tout autant les visiteurs : marché domical, Festival des orgues de Barbarie, le salon du polar , les rendez-vous mensuels de la saison culturelle, la fête de la musique, la fête du 14 juillet, les fêtes du mois de mai, les expositions, les rendez-vous de la bibliothèque,...).

Nos nombreuses associations (60) participent grandement au dynamisme de notre commune.





D- CONTEXTE ECONOMIQUE

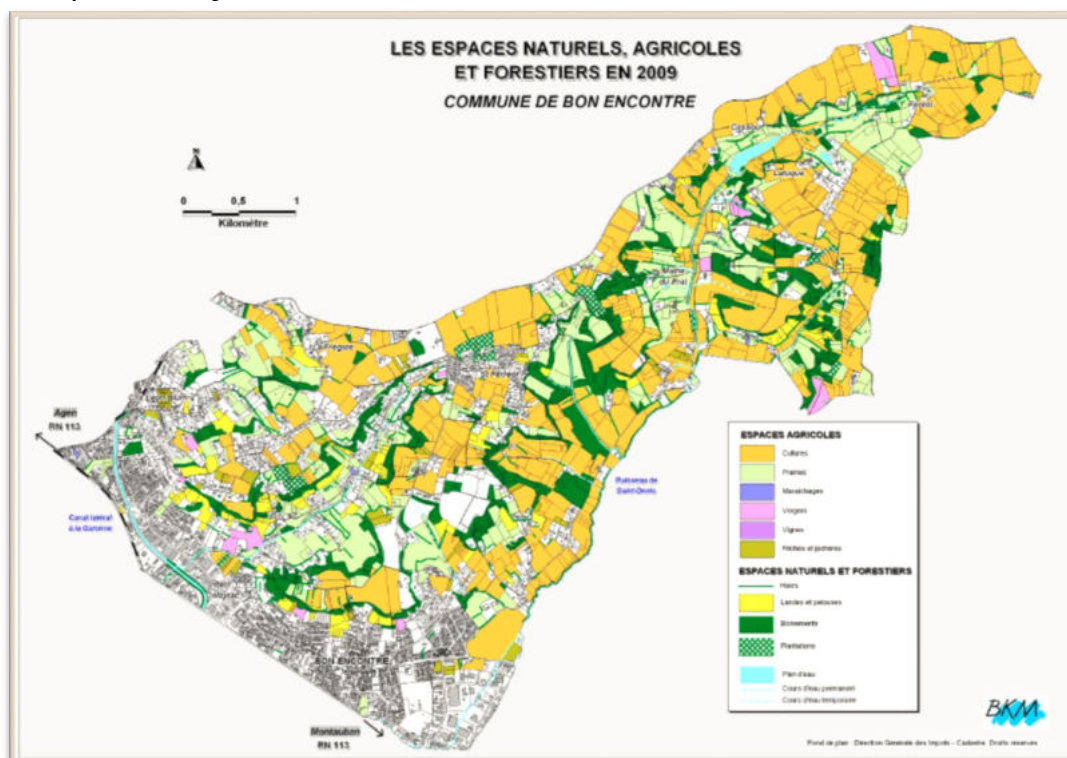
La ville est relativement dynamique sur le plan économique. Elle possède deux zones industrielles et une zone commerciale :

- La zone industrielle de LAVILLE accueille trente-cinq industriels, avec comme activité dominante la chimie fine (Euticals) ;
- La zone industrielle JEAN-MALÈZE a pour activité dominante l'alimentaire (plateforme de distribution Système U), la transformation de viandes (Bigard) et les transports ;
- La ZAC commerciale de REDON abrite des grandes surfaces : hypermarché, restauration, centre auto, salles de sports, salle de jeux, boulangeries, etc.

Au premier janvier 2007, le territoire communal comportait 361 entreprises employant 2 330 salariés. Les 45 entreprises industrielles, dont 3 de plus de 50 salariés, en employaient 22,3 % soit 520 salariés. Avec nombre égal d'entreprises, le secteur de la construction occupait moitié moins de monde : 45 entreprises, dont 2 de plus de 50 salariés, employaient 253 salariés (10,9 %). Les commerces formaient le quart des entreprises (88 établissements) et employaient 481 personnes soit le cinquième des salariés de la commune notamment dans la grande distribution (5 grandes enseignes). Les services restent de loin le premier secteur d'activité et représentent la moitié des entreprises et des salariés : 183 entreprises employaient 1073 salariés. Si l'on se réfère aux statistiques de 1999, les salariés formaient 80 % de la population active.

Par contre, en 2000, s'il n'y avait que 31 exploitations agricoles (dont seulement 12 à plein temps), elles occupaient 59 personnes et utilisaient 931 ha de terres (essentiellement en grandes cultures type maïs). Enfin au 31 décembre de 2007 la commune comportait 167 chômeurs.

De ce fait la moitié des foyers Bon-Encontrais déclaraient en 2006 un revenu fiscal supérieur à 18 170 € soit plus que la moyenne 15 123 €. Ce qui fait que 59,3 % des foyers y étaient imposables alors que la moyenne est de 45,4 %.



● AMÉNAGEMENTS PIÉTONNIERS ET CYCLABLES



Rue Anatole FRANCE



Rue Pierre de COUBERTIN



Rue de la République

- PROJET DE REHABILITATION DE LA RUE PASTEUR (DERRIÈRE LA BIBLIOTHÈQUE) AVEC CREATION DE LOGEMENTS CONVENTIONNÉS.
- PROJET DE LOGEMENTS CONVENTIONNÉS / CENTRE-VILLE (ANCIENNEMENT POSTE)
- LOTISSEMENT CHANTILLY (2^{ÈME} TRANCHE) - À VENIR
- DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT SUR LE SITE DE GARDES
- AMÉLIORATION DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU GOLF



● CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'ACCUEIL DU CENTRE DE LOISIRS DE SAINT FERRÉOL



- 3 hectares arborés ; - 2 piscines ;
- 3000 m² de bâtiments

● REVALORISATION- RÉAMÉNAGEMENT DU JARDIN BOTANIQUE ET CENTRE ÉQUESTRE DE DAREL

VILLAGE VACANCES DE DAREL

Au cœur d'un environnement boisé de 34 hectares dominant un domaine équestre, 15 chalets en bois, indépendants, spacieux et entièrement aménagés, offrent tout le confort et le calme souhaité pour des vacances naturelles.



JARDIN BOTANIQUE DE DAREL

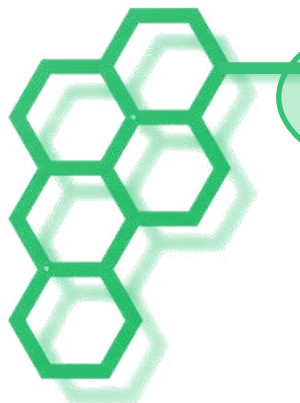


Lieu de découverte de la flore, des végétaux, des plantes, le jardin botanique abrite une flore abondante et variée, et des espèces en voie de disparition. Le parcours de visite est composé de panneaux pédagogiques explicatifs sur les espèces, les plantes et végétaux, avec les noms courants et les appellations scientifiques. Un parcours vert et fleuri, jonché de tulipe rouge, d'orchidées sauvages, de plantes aromatiques, de citronnelle, de plantes médicinales, et à la saison venu, de diverses variétés de champignons.

PONEY CLUB DE DAREL

Avec 200 licenciés, le poney club de Darel est le second club du département. Au niveau des infrastructures, il compte : 23 boxes, un club house, une carrière extérieure, un manège couvert, un terrain de verdure pour l'organisation de manifestations.





LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR L'EMBELLISSEMENT

A- COMPOSITION DES SERVICES

M. Pierre TREY D'OUSTEAU / Maire
Tél. : 05-53-77-07-77

Nombre habitants : 6 421 (1^{er} janvier 2018)
Site Internet : www.ville-bon-encontre.fr

E-mail : mairie@ville-bon-encontre.fr

Nombre d'agents : 80
Adjoint au maire - service espaces verts
Adjoint au maire - service environnement
Responsable Cadre de vie

Christian AMELING
Marcel VINDIS
Christophe CAPOT

Directeur des services techniques /
Chargée de mission *Agenda 21*

Marianne MOGA (jusqu'au 1er février 2018)

Arrivée de M. Ludovic PALFROY

B- ZOOM SUR LE SERVICE « CADRE DE VIE »



Le personnel municipal managé par le Directeur Général des Services compte 80 agents répartis dans les services administratifs, culturels, éducatifs et techniques. Chacun contribue à l'amélioration de la qualité de vie des Bon -Encontrais.

Le service espaces verts/ environnement (cadre de vie) est composé de 6 agents dont 1 mi-temps thérapeutiques. Il incombe à ces agents très présents sur le terrain, le soin de l'ensemble des espaces verts (16.6Ha).

Les espaces sportifs (15Ha dont 7ha de terrains de sport) sont entretenus par 4 agents. Quant au service « Propreté de la ville » il est composé de 3 agents dont 1 mi-temps thérapeutique.

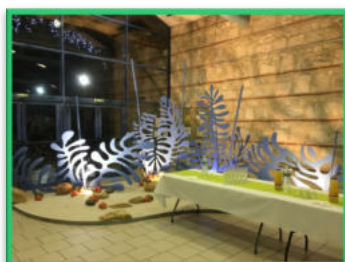
Les agents suivent tout au long de l'année des formations sur l'élagage, sur la rénovation d'espaces verts, fleurir sur 4 saisons (graminées et vivaces), les plantes couvre-sols, entretien petit matériel... afin de favoriser la cohabitation harmonieuse entre l'homme et son environnement tout en préservant le milieu naturel et ses ressources.



La nouvelle organisation regroupant propreté urbaine et espaces verts amène une cohérence non négligeable sur l'aspect général de l'espace public que ce soit des espaces verts ou des différentes voiries de la zone urbanisée. De ce point de vue, nous pouvons, maintenant que nous avons un peu de recul, nous avancer à penser que la réponse organisationnelle apportée a été pertinente dans l'ensemble.

C- LES MISSIONS DU SERVICE « CADRE DE VIE »

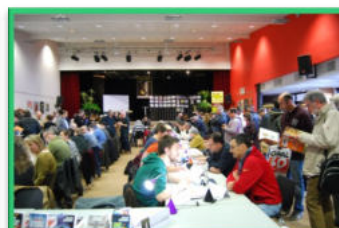
- La propreté urbaine (papiers, poubelles, bouteilles, déchets divers, tags, animaux morts...)
- La propreté des fossés en campagne.
- Le désherbage des trottoirs.
- L'entretien des cimetières
- L'entretien des écoles
- L'entretien des espaces verts
- tonte
- fleurissement
- taille
- élagage
- abattage
- plantation
- arrosage
- désherbage
- commémorations



Le service *Cadre de*

vie est sollicité pour toutes les manifestations de la commune (Salon du Polar, Expositions peintures « Un peintre en Mai », opérations « Octobre Rose » « Mai en Bleu », repas du CCAS, théâtres et événements culturels, vœux à la population...).

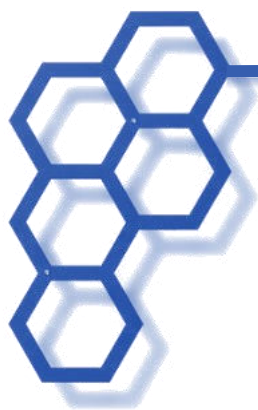
En effet, il participe à l'embellissement de l'événement et c'est l'occasion de sensibiliser la population à la démarche de ce service.





D- LE BUDGET ALLOUÉ

La commune de Bon-Encontre a souhaité, face à l'inflation des dépenses et aux baisses des dotations de l'Etat, maîtriser les coûts généraux et stabiliser le budget des espaces verts sans que pour autant que la qualité de l'espace public n'en soit impactée. C'est pourquoi, le montant total des dépenses de fonctionnement du service représente 429.413 euros du montant total des dépenses de fonctionnement de la commune. Sont compris dans cette somme les charges générales (carburant, entretien du matériel, engrais, végétaux, paillage, ...) pour 110.628 euros dont 30.000 € alloués à l'entretien des berges du Canal par les Chemins Verts de l'emploi.



ÉVOLUTION DE NOTRE DÉMARCHE



A- POINT DE DÉPART

LE FLEURISSEMENT

Pendant des années, la recherche du spectaculaire a été la quête absolue, des massifs très fleuris, exigeants en main d'œuvre, nécessitant des apports d'engrais et d'eau importants ainsi qu'un suivi sanitaire permanent. Ceci sur deux saisons impliquant arrachage, travail du sol, replantation. A cela, il faut ajouter une surabondance de culture hors sol (potées, jardinières, suspensions) outre le budget alloué chaque point de fleurissement induit un travail spécifique répété: trois arrosages manuels par semaine en période chaude ainsi qu'un contrôle sanitaire.

Par voie de conséquence, une production florale importante y était dédiée (jusqu'à 25000 fleurs produites par an).

Semis, rempotage, arrosage, permanence de week-end et jours fériés, des entretiens divers (pinçage, désherbage...). Le chauffage d'une serre de production était indispensable pour les annuelles. Des permanences d'arrosage et de surveillance des serres de production étaient organisées tout le long de l'année.



LES GAZONS

Toutes ou pratiquement toutes les surfaces enherbées étaient tondues et ramassées. La rotation demandée compte tenu des surfaces mais aussi de la spécificité de nos espaces urbains de petites tailles, donc de linéaires de débroussaillage importants, ne nous permettait pas de compresser le nombre de journées de tonte en dessous de quinze en saison.

L'entretien d'un gazon demande beaucoup plus qu'une simple tonte. Le débarrasser des mousses, vivaces et bisannuelles en faisant appel à des intrants, suivit d'une scarification, d'un regarnissage et d'un sablage.

Il a donc fallu repenser notre façon de voir et reconsidérer nos espaces publics et passer à d'autres techniques en plus d'un zonage.



LA FERTILISATION

Pour obtenir une couverture enherbée du plus beau vert, deux passages d'engrais très complets, très chimiques étaient nécessaires. Le luxe pouvait même être poussé par un troisième passage d'engrais contenant un peu plus de fer pour accentuer le vert sur les zones les plus sensibles au regard. Chacun sera apte à apprécier du bien ou du mal fondé de ces pratiques qui ont eu court durant trois à quatre décennies.

Les massifs d'annuelles et bisannuelles avaient droit quant à elles au nec plus ultra de la fertilisation, l'osmocote. Tout ce dont la plante a besoin se trouve dans les billes d'engrais. Le sol n'est plus qu'un support. Quand on sait ce qu'un terroir peut apporter dans d'autres domaines, il serait bien dommage de s'en passer.

L'ARROSAGE

Les sécheresses de 2003 et 2004 nous ont vite rappelé que la nature possédait des côtés imprévisibles, contraignants voire impitoyables. La folie des hommes ayant engendrée pollution, dérèglement ces phénomènes climatiques violents nous ont surpris d'autant que nous n'y étions pas préparés. Le coup fût douloureux, interdiction d'arroser pour toute la saison d'été, la plus remarquable.

Pas ou peu d'automatisation, pas de différenciation des arrosages, les gazons, les, arbustes, comme les fleurs étaient irriguées de la même manière. Nous n'avons rien pu sauver du fleurissement, un désastre et des investissements humains et financiers réduits à néant, une aberration !

LE DÉSHERBAGE

Rien n'échappait au désherbant, trois passages annuels en tâche sur tous les trottoirs, les pieds d'arbres, les têtes de ponts, les panneaux de signalisation, les rails de sécurité bref partout où l'herbe nous paraissait indésirable. 150 litres de glyphosate étaient utilisés par les espaces verts et 40 pour la voirie. A cela il faut y ajouter le combiné glyphosate, diflufénicanil passé au printemps au pied des panneaux de signalisation, des têtes de pont, les rainures sur les trottoirs et dans les cimetières. Autant dire que nous partons de loin

Il a fallu nous adapter, changer de regard sur les espaces verts, leur vocation, leur entretien, leur conception. Se diriger vers un mode de gestion de l'espace public urbain et péri urbain plus écologique, plus soucieux de l'environnement, en partant du rôle et de la place de l'homme dans la nature, du rôle de la place de la nature sur l'homme donc du rôle et de la place de la nature en ville et aux abords de la ville.

Mais aussi du rôle et de la place des écosystèmes, de l'impact de l'homme sur les différents écosystèmes. D'où les interrogations sur l'impact écologique sur notre environnement direct.

Cela nous a conduit à mener une réflexion et agir sur :

- la gestion de l'eau
- le zéro produits phytosanitaires
- l'empreinte carbone
- la biodiversité
- les îlots de chaleur
- la lutte biologique intégrée...

mais aussi la dimension sociale :

- le cadre de vie
- les jardins nourriciers
- les jardins familiaux
- les vergers partagés
- la réappropriation de l'espace public par l'utilisateur.



Vergers partagés



Jardins familiaux



A partir de ces constats, de ces évidences, il nous a fallu mettre en adéquation notre façon de penser le fleurissement, la tonte, la taille et l'entretien des espaces publics.

NATURELLEMENT LE PLAN DE GESTION S'EST IMPOSÉ.



LE PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Sa philosophie repose sur un traitement différent selon la situation, la fréquentation de l'espace vert concerné et aussi de l'intérêt particulier que peut revêtir un bâtiment ou un lieu de réception.

Dans le concret, les espaces seront classés par catégories, zonage, où nous pourrons trouver une végétalisation et un entretien différent que nous qualifierons par les termes **intensif**, **semi intensif** et **extensif semi naturel** à **naturel**.

ZONE 1

Lieux communs aux Bon-Encontrais :

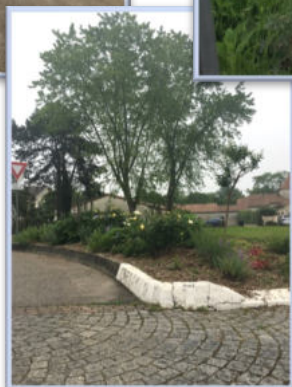
- écoles
- place du marché
- les entrées de ville
- la traversée du village
- les commerces



*Place du
11 novembre*



Abords des écoles maternelle et primaire

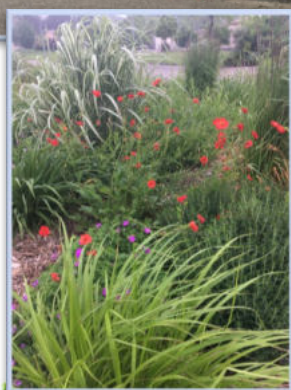
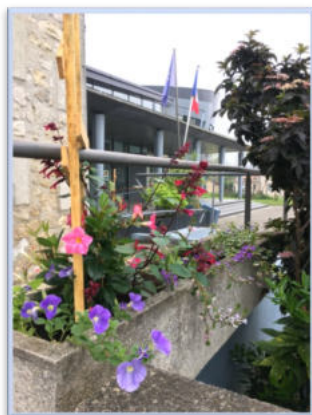


Les lieux de réception :

- la mairie
- les salles des fêtes
- la bibliothèque
- écoles de danse, musique...
- les monuments (églises, basilique).



Abords de la Mairie



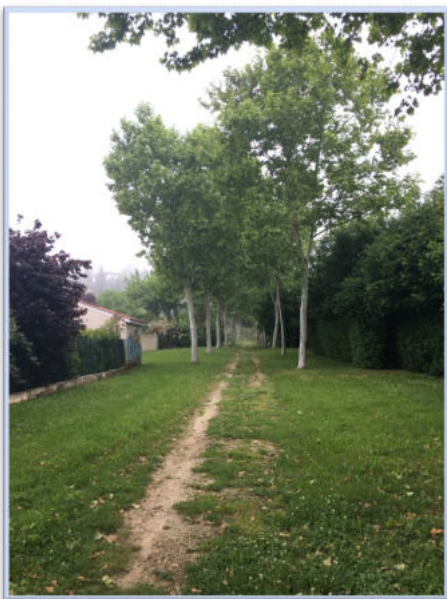
Site de Tortis



ZONE 2

Les quartiers périphériques ou la fréquentation est essentiellement celle des habitants du quartier et leurs visiteurs.

- lotissement Paouzadou/Bidalet
- Tourtonde
- impasse Brossolette
- clos Sainte Radegonde
- impasse Flaubert
- impasse Seyes
- rue Kennedy et Pagnol
- Séminaire
- Saint Exupéry
- plaine du Levant
- lotissement de Sendagues
- lotissement de Bois-Béziat
- impasse des pêcheurs
- place Jean Moulin
- rue Mauriac
- ZAC de Redon
- Ermitage bas
- rue Estival
- quartier Coubertin
- vignes de Delbès
- Carabane
- croix du Toulza
- lotissement de Saint Vincent des cors



*Plaine du
Levant*



ZAC de Redon



ZONE 3

Les délaissés, les extensions de cimetières, les zones vertes, les départs de sentiers...

Suite à l'inventaire des surfaces à traiter la qualification par le zonage déterminera la fréquence et le type de tonte, de taille, de fleurissement, les choix arbustifs, d'essences d'arbres etc...

- Petit colayrac
- Talus cité Azur
- Cimetière de Saint Ferréol
- Cimetière de Cassou
- Cimetière du Bourg
- Ermitage Haut
- Impasse Debuguet
- Chemin du calvaire
- Champs de Tortis



Cimetière du Bourg



C— LE FLEURISSEMENT AUJOURD'HUI

Les différents massifs étaient composés de plantes annuelles, vivaces, graminées mais utilisées comme des annuelles et bisannuelles.

Après avoir amorcé en 2011 un changement de fleurissement sur les massifs arrosés par le réseau d'eau potable, de nombreuses économies d'eau ont été constatées.

Depuis 2013 tous les massifs sont composés de vivaces et graminées abondées de bulbes, tubercules et rhizomes ainsi que quelques pointes d'annuelles amenant une floraison plus longue et un peu plus intense au fil de la saison.

De ce fait nous avons **réduit à deux et trois arrosages par semaine** dans les périodes les plus chaudes. Nous arrosons plus tard, coupons les arrosages à la demande et plus tôt à la sortie de l'été. Les économies d'eau réalisées sont notables.

Tous les massifs sont paillés avec le broyat de branches issu de la taille, de l'élagage et de l'abattage hivernal principalement.

Outre le fait que nous n'avons plus à arracher, bêcher, replanter, nous constatons que cette meilleure répartition de l'entretien sur l'année permet d'absorber en partie le surcroît d'activité notamment au printemps (tontes plus fréquentes, désherbage plus intensif...).

Les coûts liés à la production des annuelles et bisannuelles ont été diminués considérablement (terreau, graines, mottes, semis, rempotage etc...).



D- LA TONTE

Il est utile de spécifier que nous ne qualifions plus les surfaces enherbées de gazon. Ce sont des pelouses dans lesquelles chacun trouvera des graminées bien sûr, mais aussi des vivaces des bisannuelles, bref tout ce que la nature compte de plantes indigènes et qui sont tondues selon la fréquence définie par le plan de gestion différenciée.

Trois techniques sont utilisées à partir du zonage pré établi. Il s'agit :

- du mulching
- de l'éjection
- du ramassage

A chaque zone correspondra une ou plusieurs techniques selon la période de l'année et les différents tracés du quotidien (effectif, pannes, urgences...).

Le mulching, tout comme l'éjection, possède l'avantage de ne pas générer de déchets et du transport de bennes à évacuer.

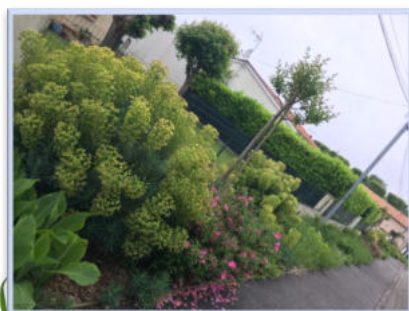
E- LA TAILLE ARBUSIVE

La moitié des haies sont champêtres et sont donc traitées sous forme de barrières végétales taillées 1 à 2 fois par an selon les variétés et les situations. Il s'agit la plupart du temps de procéder à une limitation de la végétation en hauteur et largeur afin de ne pas occasionner de gêne soit pour les riverains soit la circulation, qu'elle soit piétonnière ou autre.

Une partie est plutôt taillée en « topièrre » ce qui nécessite deux interventions sur l'année jusqu'à trois sur certains sites. Cela sera le cas pour les photinia, teucrium, osmanthus, buis etc...

Pour le reste des végétaux tels les lagerstoemia, hibiscus, weigela, forsythia, kolkwitzia, spirea etc...bénéficient d'une taille sécateur annuellement après la floraison.

Aujourd'hui, le service traite en régie, 4.000 mètres linéaires de haies.





A ce jour **seul l'inventaire quantitatif et le relevé des variétés a été effectué (voir annexe)**. Avec 1735 arbres placés dans l'espace urbanisé nous pouvons dire que la commune est plutôt bien arborée.

Par conséquent cela nous impose une gestion rigoureuse de l'état sanitaire, de l'encombrement des différents sujets, de leur proximité avec des réseaux aériens, souterrains ainsi que de leur guidage (mail, rideau, libre). La taille, tout comme l'élagage sont réalisés en régie.

Seuls les sujets demandant une qualification de grimpeur élagueur sont laissés à des sociétés extérieures après une procédure d'appel d'offre où les critères regardés très attentivement sont le professionnalisme et la sécurité des intervenants.

GESTION DU PATRIMOINE ARBORÉ

LA TAILLE ANNUELLE :

- érables Intermarché taille en rideau
- platanes sortie du village taille en rideau
- platanes de la place du XI novembre taille en mail (en fonction du temps qui nous est impartit une année peut être sautée)

LA TAILLE TOUS LES TROIS ANS :

- tilleuls du parking du centre taille en rideau sur tire sève
- tilleuls de l'allée de la vierge taille en rideau sur tire sève

LA TAILLE À LA DEMANDE :

La taille à la demande concerne tous les autres arbres isolés ou en alignement. Taille des branches basses, mortes, dangereuses, gênantes pour les riverains, les bâtiments, les voies de circulation éclairage public etc...



Pour finir, à partir de ce que nous observons sur le terrain pendant les entretiens courants au fil des saisons (tonte, taille, désherbage...) nous constatons qu'un certain nombre de sujets mérite d'être regardé avec une attention particulière.

Les travaux d'aménagement à proximité d'alignements, les échaudures importantes portées par bon nombre de sujets depuis leur plantation, l'intérêt ou pas d'arborer telle ou telle zone ou aussi du regard des administrés sur le végétal planté il y a vingt ou trente ans et ce qu'il est devenu aujourd'hui, montrent que le moment est venu de repenser dans la durée le renouvellement d'une partie du patrimoine.

Cette réflexion est aujourd'hui une exigence à plusieurs égards.

Tout d'abord, l'état sanitaire et les conséquences de cet état sanitaire (racines apparentes, carpophores, tronc creux, branches creuses, déséquilibre, branches mortes, branches cassées, dépérissement de cimes...)

En effet, un arbre sain présente peu de risque hormis dans le cas d'évènement climatique exceptionnel. Alors qu'un arbre en état sanitaire précaire, peut représenter un réel danger pour les biens et les personnes.

Il convient par conséquent de pratiquer une analyse objective de tout le patrimoine arboré de la collectivité.

PISTES PRIVILÉGIÉES SUITE À NOS OBSERVATIONS

- rue Fontanié (échaudures). **Proposition de remplacement total.**
- rue Pierre de Coubertin du carrefour de la piscine à la rue Lachenal le long de la piste cyclable (échaudures, système racinaire endommagé, sujets en limite de propriétés). **Proposition de remplacement partiel.**
- allée de la vierge remplacer les sujets en mauvais état sanitaire (tronc creux, branches creuses). **Proposition de remplacement à l'identique.**
- parking du centre (éliminer des sujets trop près des clôtures occasionnant des gênes pour les riverains). **En cours.**





G- LA FERTILISATION

La fertilisation appliquée depuis quelques années maintenant, se limite à un passage d'engrais organique en début de saison et à l'automne.

Nous essayons de rester fidèle à l'idée directrice que nous nous sommes fixé en utilisant dans un premier temps une quantité d'intrants limitée, puis respectueux de l'environnement et enfin, qui permette d'améliorer la reprise des végétaux, l'enracinement et la structure des sols.



H- LE DÉSHERBAGE ET LE ZÉRO PHYTO

Depuis la création de l'agenda 21 des débats internes au service espaces verts ont eu lieu régulièrement. Dès 2011 nous avons adopté une démarche plus éco responsable en arrêtant l'application de produits phytosanitaires sur la totalité des trottoirs de la commune. Autant dire que cela n'a pas été un long fleuve tranquille durant les premières années. Il semble néanmoins qu'à ce jour les choses finissent par être mieux assumé par chacune des parties concernées population, élus et personnel.

Seuls les cimetières demeurent un point sensible ou à ce jour nous continuons à appliquer un anti germinatif suivi d'un systémique en tâche au fil de la saison et des besoins.

L'objectif pour 2018 est d'enherber deux des quatre cimetières que compte la commune ce qui permettra de réduire encore un peu plus l'utilisation des produits phytosanitaires en attendant le zéro phyto définitif.

Après un recensement précis des zones à traiter, il a fallu composer avec les différents revêtements existants sur nos voiries, gravier, enrobé, bi couche, tri couche plus ou moins dégradés, béton désactivé, béton balayé bref, une technique et une seule ne peut pas être utilisée pour remplacer les molécules chimiques. C'est pourquoi nous avons été amenés à investir dans plusieurs systèmes mécaniques et thermiques :

- brûleurs à gaz
- brosse désherbeuse à conducteur marchand
- Racloirs
- gants
- réciprocateurs
- sarcles
- balai routier de trottoirs

L'année 2018 sera marquée par la modernisation de l'outillage avec notamment l'arrivée d'un véhicule électrique muni d'une rampe de désherbage à vapeur, d'un pistolet haute pression pour le nettoyage des bétons désactivés ou balayés, avec la possibilité d'adapter une buse rotative anti graffiti. Cela doit soulager le travail effectué par l'équipe sur une activité pour le moins inintéressante au possible.

Ce nouvel outil devrait permettre de re-transférer une partie de la charge de travail consentie depuis plusieurs années sur les trottoirs, à nouveau vers les espaces verts, mais avant tout d'être plus efficace sur la régulation à apporter sur les trottoirs, allées et voies diverses.

Voilà pour ce qui est de la philosophie que nous nous efforçons d'appliquer au quotidien, malgré les déboires, les difficultés, le manque de temps, que côtoient souvent ceux qui travaillent sur du vivant. Rien n'est jamais acquis à l'homme etc...



COMMUNICATION= SENSIBILISATION DU PUBLIC

La sensibilisation et la communication auprès des différents publics font partie intégrante de notre démarche. En effet, le public du plus jeune au plus âgé est soit associé à notre démarche environnementale (opération Nettoyons la Nature, expositions, activités autour du jardinage et la protection de l'environnement) soit sensibiliser à travers les différents supports

dont nous disposons : Newsletters, journaux municipaux, site internet, articles dans la presse locale et intégration de ces notions dans les discours du maire ou autres élus lors des différentes manifestations.

A- SENSIBILISATION DES JEUNES

De nombreuses actions de sensibilisation envers la jeunesse sont mises en place dans les différents établissements scolaires de la ville : **carrés à jardiner dans l'école maternelle, fleurissement des abords de l'école primaire, ateliers de jardinage et activités « Environnement »** dans le cadre des activités périscolaires, ainsi que l'opération annuelle « **Nettoyons la Nature** ». A chaque exposition concernant la nature, les classes sont conviées à une visite particulière et explicative. Ex : lors de l'exposition mycologiques - voir photo.

Les enfants des écoles sont associés à chaque action menée par les jardins familiaux (création d'épouvantails, invitation lors de la fête annuelle,).

De plus, une action de sensibilisation et de réflexion a eu lieu en partenariat avec le collège La Rocal afin d'éviter les graffitis. Un mur d'expression a été mis en place avec l'élaboration par les jeunes d'une charte de respect. Ce mur apposé sur la façade du centre Jacques Prévert rencontre un vif succès et nous avons constaté une diminution évidente des dégradations dans les autres bâtiments.





La sensibilisation auprès du grand public se fait à travers les supports tels que : le site internet, le journaux municipaux, à travers des panneaux explicatifs sur les lieux des vergers partagés, lors des inaugurations, lors des ventes de fleurs par les parents d'élèves, lors de la fête des jardins familiaux, des expositions, etc...



Le site internet qui précise l'obtention de 3 fleurs pour notre commune, est le support idéal pour développer des sujets de manière complète : démarche du service « cadre de vie », opérations en faveur de l'environnement,

JOURNAUX MUNICIPAUX

Le journal municipal aborde les sujets tels que : la propreté de la ville (une rubrique « être citoyen c'est quoi ? » a été créée afin de renforcer cette sensibilisation), les travaux effectués, des opérations comme « Adoptons une poule », un article concernant l'installation de bornes électriques, les chantiers citoyens menées par les jeunes et qui, participent à la propreté de la ville, etc...

MAI EN BLEU :

Tous unis contre la sclérose en plaques

La délégation de l'Association des Paralysés de France (APF) et son groupe Sclérose en Plaques renouvellent l'opération Mai en Bleu et sollicitent les communes pour sensibiliser le grand public.

La municipalité et le CCAS de Bon-Encontre vont s'associer à cet événement.

Tout au long du mois de mai, rubans géants bleus et décoration en bleu à l'intérieur de la mairie témoigneront de cet engagement.



La biodiversité en ville

Les services municipaux ont mis en place 7 prairies fleuries sur la commune afin de sensibiliser les riverains à la biodiversité dans les zones urbaines à l'aide de panneaux d'information installés sur chaque site.



L'abribus installé Allée Stravinsky menant aux écoles s'orne de jolies couleurs. Un travail réalisé dans le cadre des activités périscolaires par les élèves inscrits à « Vis ton école ».

Des bornes de recharge de véhicules électriques sont en cours d'installation.
Lieux : Tortis - Parking Redon-Mascaron - Place Normandie Nièmen (Parking derrière le local de la Police Municipale)



CHANTIERS CITOYENS

Des chantiers formateurs pour nos jeunes!

Le concept : Les chantiers « Ville Vie Vacances » ou « Chantiers citoyens » permettent à des jeunes de découvrir le monde du travail, de partager une vie de groupe à travers des travaux d'amélioration de l'habitat et de l'environnement local. Ils permettent de financer un projet personnel.



Concrètement : Les jeunes travaillent les matinées de 9h à 12h, sur une période de 2 semaines (vacances scolaires) autour d'un projet municipal : tracage des jeux dans la cour d'école, réfection du mobilier urbain... Les après-midi, quant à elles, sont dédiées aux sorties ou activités de loisirs.

Seulement 8 places (4 pour les jeunes de 14-15 ans et 4 pour les jeunes de 16-18 ans) sont disponibles.

Envoyez une lettre de motivation adressée à M. le Maire au service jeunesse: Lquinty@ville-bon-encontre.fr.

Infos : 05 53 77 74 60

Les jeunes percevront une rétribution de 15,24 € par matinée travaillée pour les aider à financer leur projet.



Le mot du Maire

Chères Bon-Encontrières, Chers Bon-Encontres, Chers amis,

La rentrée scolaire est maintenant derrière nous. Elle s'est déroulée de façon satisfaisante. Enseignants et élèves ont continué leur environnement familial agréablement renouvelés.

Parmi celles-ci, un plan informatique qui apportera un équipement numérique nécessaire à notre jeunesse. C'est ainsi que, plus de cent trente élèves de nos écoles, très motivés, ont participé à une importante manifestation de nettoyage de la nature. Ce sont eux qui, dans le futur, feront les premiers acteurs du développement durable. La municipalité, depuis de nombreuses années, s'est engagée dans cette voie avec, par exemple, le tri sélectif, action qu'elle poursuit en mettant à disposition de la population des poubelles grandes consommables de déchets. Retrouvez un article sur ce sujet en page 3.

Nos associations ont répondu, massivement à la seconde édition d'Animations en Ville organisée par la municipalité. Ce rendez-vous leur est dédié et pour la deuxième année a rencontré un beau succès. C'est ainsi pour nous une manière de les soutenir car elles participent au même titre que toutes les actions municipales à la qualité de vie dans notre commune.

La manifestation de BON-ENCOTRE d'Octobre

Distribution de poules pour réduire nos déchets

UNE SEULE POULE = 150 KG DE DÉCHETS EN MOINS PAR AN

Photo non contractuelle - Suite de l'article p.3

Dans cette édition...

Au cœur de Bon-Encontre	2-3
C'est la rentrée	4-5

Septembre : Encouragements de M. Pierre TRÉJÛ D'OUSTÈRU, Maire, aux élèves qui ont participé à l'opération « Nettoyons la Nature » en collaboration avec les Es Leclerc

Septembre : La municipalité et l'association Carabane ont commémoré le 15^{ème} anniversaire du naufrage du JOOLA (bateau qui a sombré causant la perte de plus de 2.000 personnes)

Septembre : 1^{er} temps fort de cette nouvelle saison culturelle :

Travaux

Accès au canal

Les abords de faire de jeux de Labonde, au pied du pont bleu, méritaient un relooking. Parking défoncé et insuffisant, terrain de pétanque à pédonner depuis le passage péonais de la cité Azur. Les services techniques de la commune ont remédié à tout cela en apportant une rampe d'accès au canal pour les personnes à mobilité réduite. Un parking de 7 places dont une réservée « handicapé » complètera cet aménagement.

Sens interdit

Le haut du chemin de Picau connaît depuis toujours un arrangement empêchant les voitures de se croiser. L'impossibilité d'élargir le chemin à cet endroit a poussé la municipalité à mettre un sens interdit aux véhicules descendant du plateau. Un compte rendu par la police municipale a révélé que 70 à 80 véhicules empruntent par jour ce sens de circulation. Il sera plus sécurisant pour ces conducteurs descendre par la route de Cazelles ou par la vallée de Ste Radegonde.

Sécurité au rond-point des écoles

Le rond-point des écoles derrière la Mairie connaissait, depuis la disparition des barrières, un stationnement anarchique. Les voitures s'y garaient au moment où les bus déposaient ou embarquaient des enfants, créant des frictions entre les chauffeurs. Alerté par la commission des affaires scolaires et par la fédération des parents d'élèves, le conseil municipal, après avis de la commission des travaux, a décidé de mettre en place une expérimentation. Des plots de 15cm de hauteur rétroéclairés plus basés passent les bus et tous les véhicules de secours qui sont eux plus hauts. En activité depuis près d'un mois, le dispositif semble donner toute satisfaction pour la plus grande sécurité des enfants et de leurs parents.



Le GOUPIL se faufile !

Nouvelle acquisition pour le service de la voirie à Bon-Encontre... le Goupil, véhicule utilitaire et électrique petit par sa taille, circule aisément en ville et contient un grand volume de chargement. Il facilite le ramassage des ordures ménagères, cartons et déchets. Pas de bruit ni de pollution pour ce véhicule autonome, compact et « passe partout ». Il est à noter que, dans le cadre du développement durable, la Police Municipale possède également son véhicule électrique et que les services de la voirie vont prochainement acquérir un désherbeur électrique.



Les Jardins Familiaux... suite

Pour faire suite aux jardins familiaux de Sainte Radegonde, la collectivité, au travers du service Espaces Verts, s'est mise dans le sillage de l'association, en appuyant la démarche de changement de vocation de certains espaces publics et de la réaffectation de ces espaces par la mise à disposition aux administrés de vergers partagés à Sainte Radegonde, Debès et Turis ou ceux qui le souhaitent pourraient trouver prunes, pommes, cerises, abricots etc... Dans le prolongement de ces actions, cinq paquets contenant des aromatiques utiles pour les conserves ou la cuisine du quotidien seront distribués dans la ville dans un premier temps, avant d'être essaimés plus encore, si les retours montrent l'utilité de cette initiative. Pour aller plus loin, il peut aussi être envisagé de décaler des surfaces aujourd'hui en pelouse au cœur de la cité à la culture de potagers, aromatiques, médicinales, en fonction des besoins ou envies qui pourraient s'exprimer. Alors que la parole se libère !



Travaux

Poulette montée pour le Pont Bleu

La commission des travaux a estimé que la rue de la République, des Péninsules jusqu'au croisement du Pont Bleu, présente quelques points d'insécurité, les automobiles sont plus à surveiller la descente tout en gardant un œil sur les véhicules arrivant dans la montée.

La descente du Pont Bleu, réalisée par la Société Cités pour l'Innovation par un lot, va recevoir un « éclairage de passage » qui fluidifiera la circulation, permettra aux conducteurs d'avoir une vision plus aisée vers la gauche pour un coût de 150 000 €.

28 000 € sont engagés avec la réaffectation d'un plan d'entretien à la fauconnerie de la rue E. Herriot.

Le pigeonnier de Debès retouqué

Les abords du pigeonnier ont été refaits par les services voirie et espaces verts pour un montant de 12 000 €. Coups et tailles les ont arborés et la plantation d'un verger partagé permettra à tous de cueiller quelques fruits à la saison. Le terrain de pétanque refait à neuf va recevoir très prochainement des bancs pour permettre aux supporters de suivre les parties plus confortablement. L'ajout de la Falaise Martiane de Debès connaît un rafraichissement par l'ajout d'un pétales de fleur. Le même choix sera opéré pour l'aire pétales au centre culturel du Péninsulaire.

Permanences administratives des Services Techniques

Accueil du public le samedi de 9h45 à 11h45 et le mercredi après-midi de 13h45 à 17h15. Ou sur rendez-vous : au 05 53 87 69 68 (accrédité) ou 05 53 87 69 69 (urbanisme).

Au cœur de Bon-Encontre

OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE

Lancée par le groupe Leclerc, l'opération « Nettoyons la nature » existe depuis 1997. Pour le groupe, il s'agit d'offrir l'opportunité de réfléchir à nos comportements, à l'impact de nos déchets sur la nature, de faire un geste concret pour la protection de notre environnement... Sous l'impulsion de Michel LAUZZANA, vice-président chargé de l'environnement, l'agglomération d'Agén a décidé pour la première fois, de s'associer à cette opération. Des journées d'engagement citoyen ont été organisées dans plusieurs communes de la périphérie agennaise. A BON-ENCOTRE, première commune à participer, ce sont près de 150 élèves dans trois écoles de la commune qui se sont retrouvés le 23 septembre dans la matinée. Avec un bel enthousiasme, les mains protégées de gants, armés de sacs-poubelles, ils ont parcouru plusieurs rues de la commune pour traquer toutes sortes de déchets polluant l'atmosphère et la rue. Ils ont été particulièrement vigilants par le nombre important de mégots à ramasser... Adultes, permettez-leur de vous donner à nos enfants, toutes les possibilités.



Coup d'envoi de l'opération par M. Michel LAUZZANA, Vice-président de l'agglomération, en charge de l'Environnement et des Déchets, de M. Pierre HÉBERT, président du Centre LECLERC - Castelviel, de M^{me} Simone BARRAULT, adjointe au Maire et des trois directrices des écoles Bon-Encontrières.



ÊTRE CITOYEN ? C'EST QUOI ?

Être citoyen, c'est être conscient de l'importance de nos comportements éco-citoyens. C'est apprendre le plus tôt possible à nos enfants à participer le tri sélectif, à ne pas salir les rues de la cité et à respecter la nature.

Des poules pour réduire la production des déchets verts et résiduels !

Notre Commune en partenariat avec VALORIZON, Syndicat Départemental de Traitement des Déchets, s'est engagée dans une démarche de réduction des déchets ménagers à la source. Nous proposons à nos concitoyens l'adoption de 2 poules pondantes de Gasconne au tarif de 2 euros, la paire la plus possible peut manger jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an : épluchures, mauvaises herbes, tontes de pelouses... Le dossier de candidature comprenant un questionnaire à compléter, le bon de réservation à retourner avec un chèque de 2 € à l'ordre du Trésor Public (perçue après la remise des poules) et la charte d'adoption peut être téléchargée sur le site de la Commune ou retiré à la Mairie aux heures et jours d'ouverture. S'appuyant d'éleveurs d'œufs, vivants, l'équipe s'efforcera volontairement de garantir des conditions matérielles d'accueil et de bien-être et se conformer au contrat d'adoption et aux règles d'hygiène et de bon voisinage.

- **Date limite de dépôt de candidature :** Mercredi 22 novembre 2016.
- **Distribution des poules :** Samedi 26 novembre de 9h à 10h30 - Place du 11 Novembre (face à la Mairie) en présence des éleveurs. Munissez-vous d'un carton pour les transporter.

Le contrat d'adoption sera remis à ce moment là et formalisera la donation et les principales engagements. Pour plus de renseignements, contactez la Mairie au 05.53.87.69.63

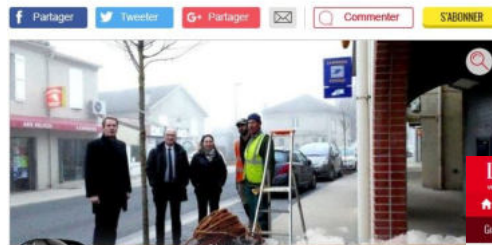
NOUS VOUS MERCIERONS DE NOUS REJOINDRE DANS CETTE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT.

Malheureusement avec les sites internet des journaux, nous n'avons plus accès gratuitement aux articles parus dans la presse. Néanmoins, nous avons la chance d'avoir des correspondants locaux très actifs et qui, écrivent des articles de façon régulière et sont très sensibles à notre démarche environnementale.

Belle remise en état de la route empierrée à la Vierge



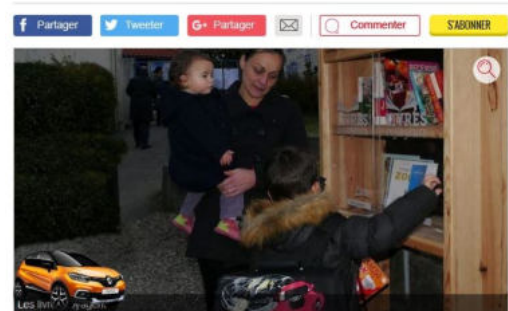
Plan d'accessibilité et aménagements paysagers Grands chantiers



Actualité > Grand Sud > Lot-et-Garonne > Bon-Encontre

Publié le 26/11/2016 à 03:53

Les livres voyagent



A la télévision, sur internet, au gré de vos voyages, vous avez certainement constaté que beaucoup d'initiatives naissent dans les villes, tendant à remettre la lecture dans le quotidien de chacun d'entre nous.





ACTIONS MENÉES SUITE AUX RECOMMANDATIONS DU JURY

● DÉVELOPPER L'USAGE DES COUVRE-SOLS

- Utilisation de lierre, d'hypéricum et de pittosporum tobira nana (Bas de la côte de Paradou)
- Utilisation de stachys, phormium, nandina (trame Anatole France)
- Suppressions de massifs fleuris remplacés par une trame de couvre-sols (devant la mairie, centre commercial Jasmin et avenue Jean Bru)

● COHÉRENCE ENTRE PROJET, RÉALISATION ET GESTION

- Mise en place d'un plan de gestion différencié (voir dossier)
 - Plan de gestion du patrimoine arboré
 - Plan de gestion du désherbage
 - Plan de gestion de la tonte

● INTÉGRATION DU LOGO « VILLE FLEURIE »/FAIT

● HOMOGÉNISATION DU MOBILIER URBAIN

Intégration d'un nouveau mobilier lors de la rénovation de la Rue de la République ; l'ancien mobilier a été repeint avec le même Ral afin d'uniformiser l'ensemble urbain communal (bancs, potelets, rampes).



Nous poursuivons l'usage des vivaces.





Villes et Villages Fleuris d'Aquitaine / Bon-Encontre 2018

ANNEXES

Inventaire du Patrimoine Arborescent

BIDALET/PAOUZADOU	1 LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA 3 MAGNOLIA GRANDIFLORA 29 CELTIS AUSTRALIS 1 PINUS PINEA 6 CUPESSUS	40
TOURTONDE	3 ALNUS GLUTINOSA 1 FAGUS PURPUREA 1 EUCALYPTUS 1 SALIX CAPREA 1 BETULA VERUCOSA 1 LIRIODENDRON TULIPIFERA 2 CELTIS AUSTRALIS	10
PECAU	2 CARPINUS BETULUS 1 PINUS PINASTER 1 PRUNUS PISSARDII 1 POPULUS 11 TILIA PLATI PHYLLOS	16
BROSSOLETTE	3 BETULA VERUCOSA 1 CERISIER A FLEUR 7 TILIA PLATIPHYLLOS 1 CALO CEDRUS	12
CANAL	73 TILIA PLATIPHYLLOS 3 PRUNUS PISSARDII 1 SOPHORA JAPONICA PENDULA	77
LABONDE	8 TILIA PLATIPHYLLOS 1 ULMUS 1 MORUS BOMBYCIFERA 1 CALO CEDRUS 3 LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA 1 PRUNUS PISSARDII 3 ROBINIA PSEUDOACCACIA	18
MAURIAC 1ET2	4 CHARMILLES 9 PINS NOIRS Autriche 2 ACER LACINIATA 8 ACER NEGUNDO 5 CORYLUS COLURNA 6 PRUNUS PISSARDII 24 TILIA PLATIPHYLLOS 3 SOPHORA JAPONICA	61
JEAN MOULIN	2 SOPHORA JAPONICA 1 NEFLIER 1 CERCIS SILICASTRUM	4
STE RADEGONDE/JARDINS FAMILIAUX	5 QUERCUS ROBUR 13 PLATANUS HISPANICA 4 ACER PLATANOIDES 10 ACER CAMPESTRIS 1 POPULUS NIGRA 16 FRAXINUS EXCELSIOR	

	10 QUERCUS RUBRA 3 CUPRESSUS SEMPERVIRENS STRICTA 1 CEPEE DE ROBINIA PSEUDOACCAC	63
INTER/REDON	26 ACER LACINIATA 19 QUERCUS RUBRA 6 ALBIZZIA JULIBRISSIN 4 POPULUS NIGRA 3 CHARMILLES 1 CERISIER A FLEUR	59
GUSTAVE FLAUBERT	10 PRUNUS PISSARDII 7 ACER NEGUNDO	17
ESTIVAL	1 QUERCUS RUBRA	1
PATRET	1 QUERCUS RUBRA PUNGENS KOSTER 1 GINGKO BILOBA 2 FRAXINUS EXCELSIOR 1 QUERCUS RUBRA 1 ACER PLATANOIDES	6
ERMITAGE	1 ACER CRIMSON KING 4 ACER CAMPESTRIS 7 PINUS NIGRA 20 PRUNUS PISSARDII 1 ALBIZZIA JULIBRISSIN 2 CATALPA BIGNONIOIDES 1 LIRIODENDRON TULIPIFERA 2 ACER CAMPESTRIS 7 CHARMILLES 4 QUERCUS ROBUR 9 ACER PLATANOIDES 1 POPULUS NIGRA 2 CEDRUS 1 ROBINIA PSEUDOACCACIA 1 CUPRESSUS	63
JASMIN	8 CELTIS AUSTRALIS	
PARKING COLLEGE LAROCAL	5 TILIA PATYPHYLLOS 9 CELTIS AUSTRALIS	14
MAIRIE /PLACE XI NOVEMBRE SIVOM/OFFICE TOURISME	1 KOELREUTARIA PANICULATA 19 PLATANUS HISPANICA 3 BETULA VERUCOSA 1 FRAXINUS SXCELSIOR 1 QUERCUS RUBRA 1 CERISIER A FLEUR 2 MALUS PROFUSION 1 GLEDITSIA TRIACANTHOS 3 PRUNUS PISSARDII 1 CUPRESSUS SEMPERVIRENS 3 MORUS BOMBYCIFERA 4 TILIA PLATYPHYLLOS 2 AESCULUS HIPPOCASTANUM	

	6 EUODIA	
	2 QUERCUS PUNGENS KOSTER	
	3 CEDRUS	
	1 SALIX TORTUOSA	
	1 CARPINUS FRANSFONTAINE	55
PAGNOL/KENNEDY	1 CEDRUS	
	3 TILIA PLATYPHYLLOS	
	1 LIQUIDAMBAR STYRACYFLUA	
	2 ACER LACINIATA	
	1 MORUS BOMBYCIS KAGAYAMAE	
	2 ROBINIA PSEUDOACCACIA	
	2 PRUNUS PISSARDII	12
LAROCAL	4 GLEDITSIA TRIACANTHOS	
	2 MORUS BOMBYCIS	
PARKING DU CENTRE	23 TILIA PLATYPHYLLOS	
	1 MORUS BOMBYCIS	
	2 PRUNUS PISSARDII	
	1 ACER NEGUNDO	27
BIBLIOTHEQUE	1 CUPRESSUS SEMPERVIRENS STRICTA	
	1 PYRHUS	2
MITTERAND/BRASSENS	7 ACER LACINIATA	
	2 CERISIER A FLEUR	
	1 PRUNIER MIRABELLE	
	4 LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA	
	2 JUGLANS NIGRA	
	5 ROBINIA PSEUDOACCACIA	
	1 ACER NEGUNDO	
	1 TILIA PLATYPHYLLOS	
	1 AESCULUS HIPPOCASTANUM	
	1 ALBIZZIA JULIBRISSIN	
	1 CHARMILLE	26
RUE COLETTE	11 ACER PLATANOIDES	11
EGLISE	2 MAGOLIA GRANDIFLORA	2
ALLEE DE LA VIERGE	56 TILIA PLATYPHYLLOS	
	1 ACER CRIMSON KING	57
COUBERTIN/FONTANIE/PISCINE/LACHENAL	143 ACER PLATANOIDES	
	2 TILIA PLATYPHYLLOS	
	1 PLATANUS HISPANICA	
	3 PRUNUS PISSARDII	
	3 LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA	
	1 DYOSPIROS	
	1 CEDRUS LIBANI	
	2 PINUS NIGRA	
	2 PINUS PINEA	
	4 ALBIZZIA JULIBRISSIN	
	1 MIMOSA	
	1 QUERCUS RUBRA	
	2 CARPINUS BETULUS	

	3 ACER PSEUDOPLATANUS	169
SEMINAIRE	29 CELTIS AUSTRALIS 5 CARPINUS BETULUS 9 ROBINIA PSEUDOACCACIA 6 ACER PSEUDOPLATANUS 1 SOPHORA JAPONICA 1 CHAMAEROPS 17 TILIA PLATYPHYLLOS 1 PINUS NIGRA 1 CEPEE CERCIS SILICASTRUM 1 CERISIER 1 ABRICOTIER 1 PRUNIER 1 CASTANEA SATIVA 2 JUGLANS NIGRA	76
MASCARON	1 PINUS PINEA 1 TILIA PLATYPHYLLOS 1 CERCIS SILICASTRUM 1 ACER PLATANOIDES 1 ALBIZZIA JULIBRISSIN	5
MAISON FORT	1 AESCULUS HIPPOCASTANUM 1 PRUNIER	2
CIMETIERE DU BOURG	6 ROBINIA PSEUDOACCACIA 3 POPULUS NIGRA 4 CUPRESSUS SEMPERVIRENS 1 SALIX TORTUOSA 1 PRUNIER	15
DELPECH	1 CEDRUS LIBANI 5 ACER PSEUDOPLATANUS 3 POPULUS ALBA 3 POPULUS SIMONI 1 PRUNUS PISSARDII 17 TILIA PLATYPHYLLOS 5 ALNUS GLUTINOSA 1 ULMUS RESISTA 5 CERISIER 4 BETULA VERUCOSA 10 ROBINIA PSEUDOACCACIA MAISONS FAMILIALES	55
VIGNES DE DELBES	3 QUERCUS SUBER 2 PRUNUS PISSARDII 1 TILIA PLATYPHYLLOS	6
ST EXUPERY	1 CEDRUS LIBANI 1 LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA 1 AESCULUS HIPPOCASTANUM 2 ALBIZZIA JULIBRISSIN 3 SOPHORA JAPONICA 4 FRAXINUS EXCELSIOR	

	1 FRAXINUS ORNUS	
	2 CHARMILLES	
	3 ACER LACINIATA	
	1 CERCIS SILICASTRUM	
	1 PRUNUS PISSARDII	
	2 ACER CAMPESTRIS	
	4 LABURNUM ANAGIROIDES	
	1 POPULUS NIGRA	
	3 PINUS PINEA	
	1 ALNUS GLUTINOSA	
	3 CUPRESSUS SEMPERVIRENS	34
MARIANNE DELBES	40 PLATANUS HISPANICA	
	2 QUERCUS ILEX	42
DELBES	6 ACER PLATANOIDES	
	4 CHARMILLE	
	8 LIRIODENDRON TULIPIFERA	
	2 TILIA PLATYPHYLLOS	
	2 PAULOWNIA TOMENTOSA	
	4 FRAXINUS EXCELSIOR	
	3 QUERCUS RUBRA	
	3 QUERCUS ROBUR	
	1 ULMUS RESISTA	
	1 PINUS HALEPENSIS	
	2 CEDRUS	
	1 OSTRYA CARPINIFOLIA	
	1 KOELREUTARIA PANICULATA	38
CARABANE	3 ROBINIA PSEUDOACCACIA	
	1 QUERCUS ROBUR	
	5 TILIA PLATYPHYLLOS	
	1 FRAXINUS ORNUS	
	2 SOPHORA JAPONICA	
	6 ACER	
	2 PRUNUS PISSARDII	
	4 CERCIS SILICASTRUM	
	2 LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA	
	1 CELTIS AUSTRALIS	27
TORTIS	1 BETULA VERUCOSA	
	1 QUERCUS PUNGENS KOSTER	
	1 EUCALYPTUS	
	3 TILIA PLATYPHYLLOS	
	2 PINUS PINEA	
	1 LIRIODENDRON TULIPIFERA	
	1 CHAMAEROPS	
	1 CEDRUS LIBANI	
	1 MORUS BOMBYCIS	
	3 QUERCUS RUBRA	
	1 GLEDITSIA TRIACANTHOS	
	8 ACER PLATANOIDES	
	1 ALBIZZIA JULIBRISSIN	25
ROLLAND GARROS	1 TILIA PLATYPHYLLOS	
	2 ALBIZZIA JULIBRISSIN	

	3 LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA	
	2 QUERCUS RUBRA	
	13 ACER PSEUDOPLATANUS	
	1 MALUS PROFUSION	
	1 KOELREUTARIA PANICULATA	
	1 ACER GLOBOSA	
	1 SOPHORA JAPONICA	
	1 FRAXINUS ORNUS	
	6 CERCIS SILICASTRUM	
	2 ROBINIA PSEUDOACCACIA	34
PLAINE DU LEVANT	41 PLATANUS HISPANICA	
	94 ACER PLATANOIDES	
	10 ACER CAMPESTRIS	
	6 QUERCUS RUBRA	
	4 POPULUS ALBA	
	5 AILANTHUS ALTISSIMA	
	4 PRUNUS PISSARDII	
	6 FRAXINUS EXCELSIOR	170
CIMETIERE ST FERREOL	8 CUPRESSUS SEMPERVIRENS	
	4 TILIA PLATYPHYLLOS	8
CIMETIERE DE CASSOU	1 QUERCUS ROBUR	
	1 TILIA PLATYPHYLLOS	
	2 PRUNUS PISSARDII	4
LAVILLE	1 ACERCAMPESTRIS	
	1 TILIA PLTYPHYLLOS	
	2 FRAXINUS EXCELSIOR	
	2 QUERCUS ROBUR	6
CTM	6 MORUS BOMBYCIS	
	3 CATALPA BIGNIOIDES	9
PETIT COLAYRAC	2 ACERLACINIATA	
	2 PRUNUS PISSARDII	
	5 TERRAIN BOE	9
TALUS VIAL	1 ALBIZZIA JULIBRISSIN	
	3 ROBINIA PSEUDOACCACIA	
	5 LIGUSTRUM	9
PIGEONNIER	59 TILIA PLATYPHYLLOS	
	1 TAMARIX	
	2 CEDRUS LIBANI ATLANTICA	
	4 CATALPA BIGNIOIDES	
	9 PINUS PINEA	
	4 CERISIER A FLEUR	
	5 CERCIS SILICASTRUM	
	14 ACER PSEUDOPLATANUS	98
VIRAGE DE CASSOU	144 ACERCAMPESTRIS ET PLATANOIDES	
	6 CHARMILLE	
	12 LABURNUM ANAGYROIDES	
	2 QUERCUS ROBUR	164

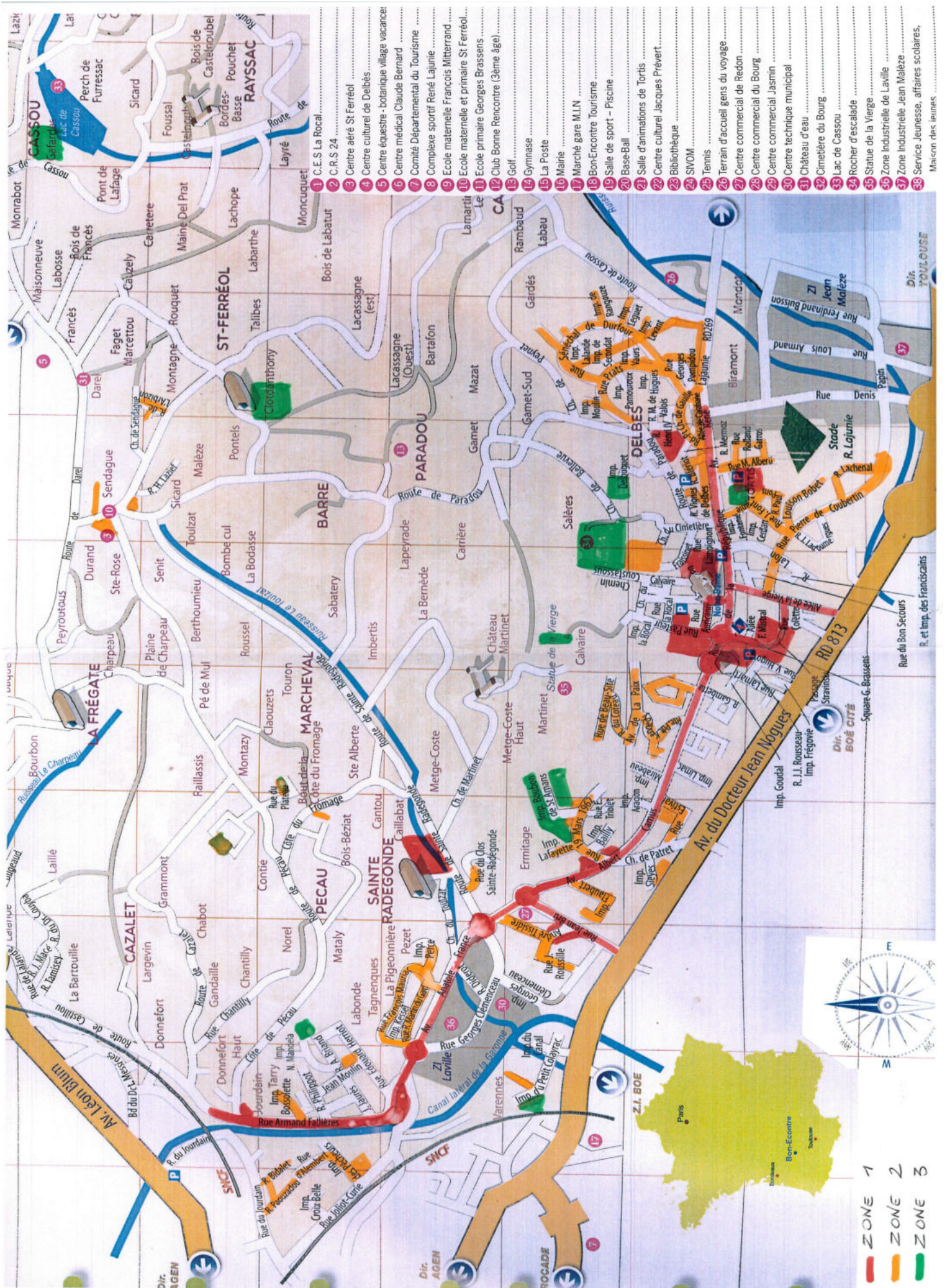
RUE POMPIDOU	3 GLEDITSIA TRIACANTHOS 3 CELTIS AUSTRALIS	6
CROIX DU TOULZA	8 ACCACIA	8
SENDAGUE	15 ACER	15
ECOLE DE ST FERREOL	1 CELTIS AUDTRALIS 1 TILIA PLATYPHYLLOS 1 MORUS KAGAYAMAE	3
LOTISSEMENT HAROUN TAZZIEF	1 BETULA VERUCOSA 8 ACER PLATANOIDES 9 TILIA PLATYPHYLLOS 9 LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA	27
LOTISSEMENT RUE DU PLATEAU	7 ACER PSEUDOPLATANUS	7
LOTISSEMENT TERRASSES ST VINCENT	17 ACER CAPADICICUM	17
ROUTE DE PARADOU	4 KOELREUTARIA	4
	TOTAL	1735

LES LAGERSTROEMIAS	1 IMP BROSSOLETTE 2 ILOT DE LABONDE 3 IMP MIRABEAU 9 KENNEDY 8 RUE PAGNOL 3 MURET DE JASMIN 5 PARKING DE LAROCAL 1 AGENCE DARTAGNAN 1 PLACE DU XI NOVEMBRE 2 ARRETS DE BUS A TORTIS 3 DELBUGUET 2 ECOLE DE ST FERREOL	TOTAL 40
--------------------	--	----------

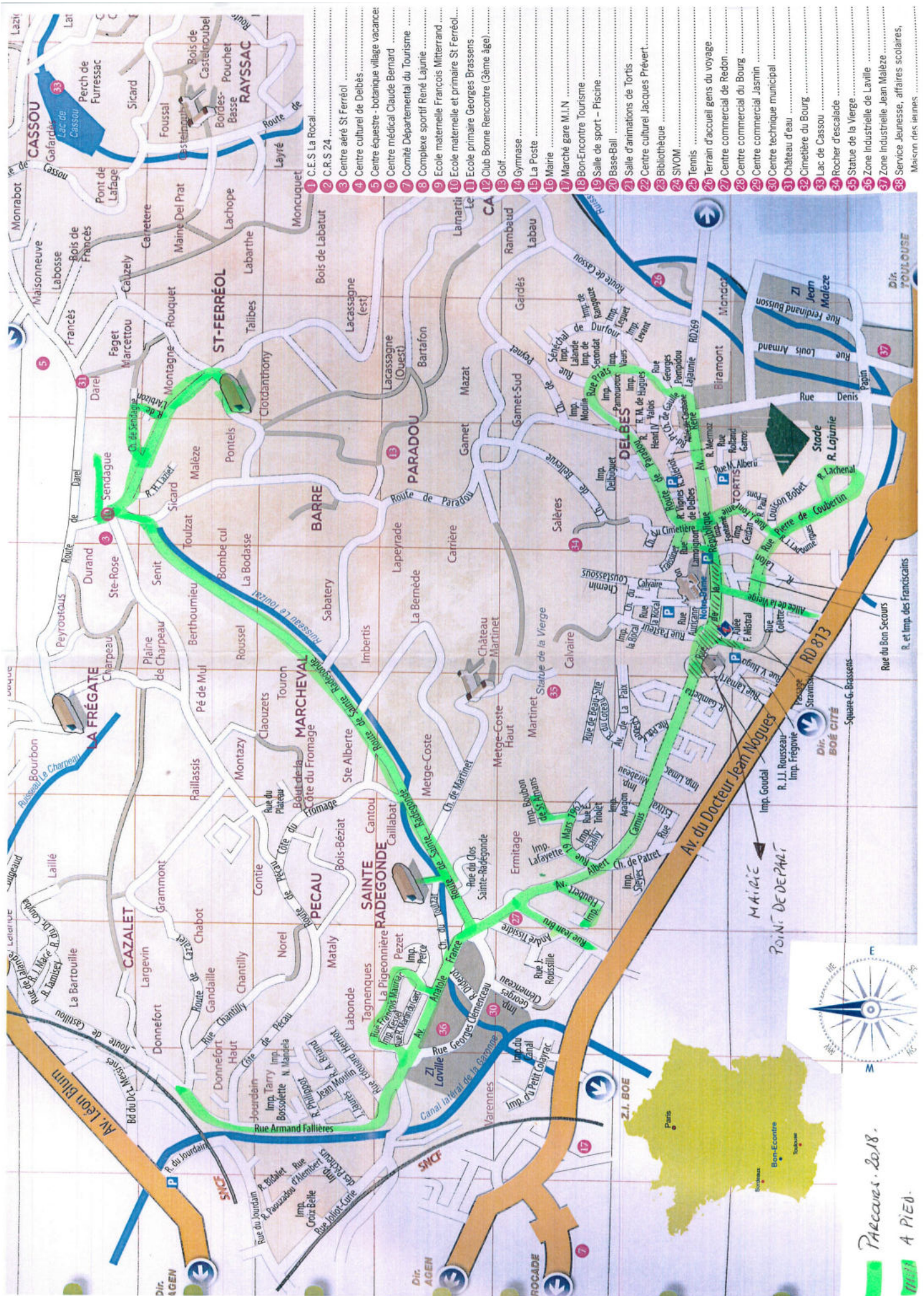
INVENTAIRE HAIES LIBRES ET VARIEES

PAOUZADOU/BIDALET	73ML ELEAGNUS
PECAU	20ML VARIEE
RUE DES PECHEURS	90ML VARIEE
MAURIAC	82ML CYPRES LEYLAND
	80MC VARIEE
CTM	67ML LAURIERE
REDON/INTER	226ML VARIEE
ERMITAGE	30ML VARIEE
ESTIVAL	20ML CHARMILLE
ECOLE MITTERAND	138ML LAURIERE
	25ML VARIEE LIBRE
ECOLE BRASSENS	95ML VARIEE LIBRE
CIMETIERE DU BOURG	80ML TINUS LIERRE LAURIERE
RUE COLETTE FOND IMPASSE	7ML LAURIERE
COUBERTIN	160ML VARIEE
LACHENAL	90ML VARIEE
SAINTE EXUPERY	325ML VARIEE
DELBES	178ML VARIEE
CHARLES DE GAULE	107ML VARIEE
CARABANE	200ML VARIEE LIBRE
PLAINE DU LEVANT	287ML CHARMILLE
	921ML VARIEE
CIMETIERE CASSOU	50ML LAURIERE
MASCARON	57ML TROENE FUSAIN
SEMINAIRE	213ML VARIEE LIBRE
TOTAL	3621ML
PISCINE	52ML LEYLAND
TALUS DE VIAL	80ML/6ML VARIEE

PLAN ZONAGE



PARCOURS JULY 2018



- 1 C.E.S La Rocal
- 2 C.R.S 24
- 3 Centre aéré St Ferréol
- 4 Centre culturel de Delbès
- 5 Centre equestre - botanique village vacances
- 6 Centre médical Claude Bernard
- 7 Comité Départemental du Tourisme
- 8 Complexe sportif René Lajunie
- 9 Ecole maternelle François Mitterrand
- 10 Ecole maternelle et primaire St Ferréol
- 11 Ecole primaire Georges Brassens
- 12 Club Bonne Rencontre (3ème âge)
- 13 Golf
- 14 Gymnase
- 15 La Poste
- 16 Mairie
- 17 Marché gare M.I.N
- 18 Bon-Encontre Tourisme
- 19 Salle de sport - Piscine
- 20 Base-Ball
- 21 Salle d'animations de Tortis
- 22 Centre culturel Jacques Prévert
- 23 Bibliothèque
- 24 SNOM
- 25 Tennis
- 26 Terrain d'accueil gens du voyage
- 27 Centre commercial de Redon
- 28 Centre commercial du Bourg
- 29 Centre commercial Jasmin
- 30 Centre technique municipal
- 31 Château d'eau
- 32 Cimetière du Bourg
- 33 Lac de Cassou
- 34 Rocher d'escalade
- 35 Statue de la Vierge
- 36 Zone Industrielle de Laville
- 37 Zone Industrielle Jean Malèze
- 38 Service Jeunesse, affaires scolaires, Maisn des jeunes

PARCOURS · 2018.
A PIED.

INVENTAIRE DES SURFACES

SITES	MASSIFS ARBUSTIFS	HAIES	ARBRES	SURFACE
IMPASSE CHANTECLAIR	45		20	1156
IMPASSE BROSOLETTTE	7		12	322
CITE AZUR	90		9	432
LABONDE			23	5304
AIRE DE JEU DE TOURTONDE	40		10	3320
RUE DES PECHEURS		90		250
RUE FRANCOIS MAURIAC		45	65	2514
ROND POINT DE LAVILLE	115		5	765
REDON INTERMARCHÉ	420		59	8451
LOTISSEMENT VERT BOCAGE	15		9	150
RUE GUSTAVE FLAUBERT	140		17	547
CLOS SAINTE RADEGONDE	10			167
CIMETIERE SAINTE RADEGONDE/JARDINS FAMILIAUX	40		63	10500
CITE PATRET/IMPASSE SEYES			6	730
HAMEAU DE L'ERMITAGE		20	63	6032
LOTISSEMENT CHAMP DE LIMAC				50
LOTISSEMENT ESTIVAL	7	20	1	500
CITE PAGNOL/KENNEDY	120		12	2346
MAIRIE	40		11	428
PLACE DU XI NOVEMBRE	72		37	1513
BIBLIOTHEQUE/SIVOM	15		9	2290
ECOLE BRASSENS/MITTERAND	150	103	26	7433
CITE LAROCAL	20		4	609
COUBERTIN/FONTANIE/LACHENAL		250	169	8665
MASCARON	18		5	1137
SEMINAIRE	323		76	6242
PARC DELPECH			55	4430
SALLE DES FETES TORTIS	200		25	7391
RUE DU STADE			34	1455
CARABANE/SAINT EXUPERY	400		61	4191
PLAINE DU LEVANT	1842	287	170	12200
PIGEONNIER	70		98	5375
AIRE DE JEU DE DELBES/CENTRE CULTUREL	512		38	12361
LOTISSEMENT DES VIGNES DE DELBES			6	405
PARKING DU CENTRE			21	1399
DELBUGUET			5	560
CIMETIERE DU BOURG		80	15	9614
CIMETIERE DE CASSOU		25	4	840
CIMETIERE DE SAINT FERREOL			12	2037
ECOLE DE SAINT FERREOL	14		2	351
SICARD				200
SENDAGUES			15	600
CROIX DU TOULZA			9	2000
ALAIN BOMBARD				200
LOTISSEMENT SAINT VINCENT DES CORS	20		17	400
LOTISSEMENT DU PLATEAU			7	300
LOTISSEMENT DE BIDALET/PAOUZADOU		73	40	1700
CANAL DU MIDI			77	2200
AIRE DE STATIONNEMENT			43	23469
	4745	993	1465	165531